

Rythmes scolaires :

Un rapport parlementaire très inquiétant (décembre 2010)

Une mission d'information sur les rythmes scolaires, dirigée par Michelle Tabarot, a produit un rapport, avant même que la conférence nationale ne soit achevée. Des propositions sont faites tant pour le premier que le second degré.

Pour le premier degré, il y est préconisé d'interdire la semaine de 4 jours (sans se prononcer sur 4 jours et demi ou 5 jours et mercredi ou samedi).

Pour Tabarot, la semaine scolaire de 5 jours présente des avantages. Elle propose également de modifier le statut du directeur et fait alors littéralement référence au rapport Reiss.

La journée de classe pourrait être modifiée en organisant des loisirs l'après-midi. Ces activités seraient prises en charge par les acteurs du péri éducatif, « ces derniers étant placés sous la responsabilité du directeur d'école ».

La seconde proposition clé est la réduction des vacances d'été.

Michelle Tabarot souhaiterait voir le nombre de jours de classe passer de 180 à 200 jours contre les 144 existant actuellement. Les zones seraient ramenées de 3 à 2 et les vacances scolaires d'été raccourcies de 2 à 3 semaines. Ceci permettrait, selon les auteurs, de répondre à une nécessité pédagogique "si les connaissances ne sont pas entretenues pendant deux mois, cela se traduit, pour les écoliers, par des résultats catastrophiques en début d'année scolaire".

Cependant la commission parlementaire s'inquiète des effets d'une telle mesure sur le secteur touristique !

Enfin, les rapporteurs expliquent que leurs travaux les ont conduits à s'intéresser aux obligations de service des enseignants : "pour les professeurs du premier et du second degré, ces obligations pourraient être liées à la définition d'un temps de présence dans l'établissement, cette approche étant mise en œuvre par de nombreux pays européens".

C'est le retour de la proposition des 35h de présence dans l'école !

Le rapport envisage aussi de redessiner le contour des disciplines. Il y aurait moins de disciplines, les professeurs enseignant des blocs disciplinaires.

Et si on arrêta de nous prendre pour des imbéciles !

Nous prévenions déjà qu'il fallait être très vigilants sur ce qui sortirait de la conférence nationale sur les rythmes scolaires. Ce rapport parlementaire vient confirmer cette vigilance.

Nous sommes en fait très loin de la question des rythmes de l'enfant et des conditions de travail des personnels. En fait, il ne sert principalement que de justification aux réformes et suppressions de poste dans l'Éducation nationale que nous combattons.

Fabienne Chabert



➔ La commission sur les rythmes scolaires s'apprête à rendre ses conclusions

La commission sur les rythmes scolaires s'apprête à rendre ses conclusions. Seul point positif : le rétablissement du rythme de 7 semaines de travail pour 2 semaines de vacances. Sur le reste, pas de réelles avancées, ni sur le rythme de la journée, ni sur celui de la semaine.

La proposition de créer deux zones pour les vacances d'été, et ce pour satisfaire au lobby touristique, est surréaliste.

Elle fait abstraction du fait que l'Éducation nationale, ce ne sont pas que des écoles, mais aussi des établissements du second degré qui organisent des examens.

Abstraction du fait des réalités économiques des entreprises qui font qu'une telle organisation empêcherait des familles de pouvoir prendre ensemble leurs vacances d'été. Abstraction aussi des situations des enfants de parents divorcés qui rencontreront des difficultés supplémentaires pour pouvoir passer des vacances avec chacun des deux parents.

Abstraction aussi du fait qu'envisager de travailler jusqu'à la mi-juillet ou à partir de la mi-août pose le problème des régions où la température avoisine ou dépasse les 30°.

Enfin, la réintroduction d'une demi-journée de travail le mercredi matin remettra en cause une rupture indispensable dans la semaine, tant pour les enseignant-e-s que pour les enfants, et ce sans envisager une organisation différente de la semaine et de la journée.

Une fois de plus, on s'attaque à l'un des éléments les plus médiatisés de la question scolaire sans le lier, dans sa globalité, aux vrais problèmes qui touchent l'école aujourd'hui.

La CGT Educ'action revendique :

➔ Un rythme de travail basé sur 7 semaines de travail 2 semaines de vacances et la suppression des zones. La mise en place d'un dispositif national unique.

➔ Une déconnexion du temps de l'enseignant-e de celui de l'enfant (4 enseignant-e-s pour 3 classes et une réduction du temps d'enseignement à 18 h).

➔ Un rééquilibrage des programmes de l'école élémentaire.

Yvon Guesnier